



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

**OBJET** : 14 - Régime des délibérations du Conseil Municipal - Nominations et désignations

Délibération n° 008259

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**  
Publié le : 31/03/2026

**Séance du 27 mars 2026**

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

**Conseillers Municipaux en exercice : 55**

**Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire**

M. Mohamed AIT-ALI, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILION, M. Bruno CAIRE, Mme Estelle CAMARA, Mme Aline CHASSAGNE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCO, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCIER (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Annie GAUTHIER, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Laura GINIOT (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérémy JEANVOINE (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Martin MELLION (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Eléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, M. Frédéric PARISE, Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jean-Pascal REYES, M. Djilali SAHLAQUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kévin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Christine WERTHE

Mme Manon MONNIER

M. Hasni ALEM, Mme Madeleine LHOMME

M. Hasni ALEM à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Madeleine LHOMME à Mme Nathalie BOUVET

## Régime des délibérations du Conseil Municipal - Nominations et désignations

**Rapporteur** : M. Ludovic FAGAUT, Maire

L'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'« il est voté au scrutin secret soit lorsqu'un tiers des membres présents le réclame, soit lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. [...] **Le Conseil Municipal, peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations**, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Cette possibilité est destinée à permettre d'alléger la procédure de désignation des élus appelés à représenter la commune dans des commissions, conseils et organismes, le nombre de désignations étant très important notamment en début de mandat.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de faire application de cette disposition et de ne pas procéder au scrutin secret pour les diverses délégations sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin à intervenir durant la séance et pendant la durée du mandat.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe de ne pas faire procéder au vote à scrutin secret pour les différentes désignations à intervenir pour toute la durée du mandat, sauf obligation législative ou réglementaire.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 42

Contre : 0

Abstention\* : 0

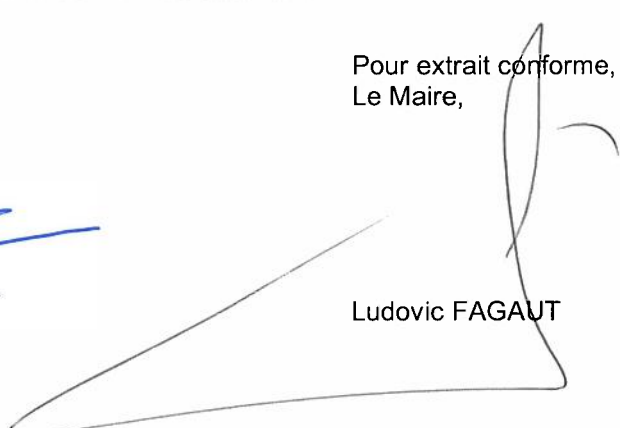
Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

  
Manon MONNIER,  
Conseillère Municipale Déléguée

  
Ludovic FAGAUT